

Ils tendent la main aux patrons au bout du rouleau

Un chef d'entreprise se suiciderait en France tous les deux jours. Un phénomène qui a fait se mobiliser les tribunaux de commerce de Boulogne et, depuis un an, de Lille Métropole. L'enjeu : repérer les patrons en souffrance extrême, accusés par la faillite de leur société, et leur proposer une aide psychologique.

Par Marc Grosclaude | Publié le 18/09/2019



Antoine de la Fouchardière est l'un des juges du tribunal de commerce de Lille Métropole. Il est particulièrement sensible à ce soutien à apporter aux patrons en détresse. PHOTO FLORENT MOREAU - VDNPQR

Il se souvient avoir vu « *une femme éteinte. Elle ne pleurait pas mais elle était insensible à ce que l'on pouvait dire.* » Ce qu'Antoine de la Fouchardière, juge au tribunal de commerce de Lille Métropole, venait de déclarer à cette entrepreneuse de trente ans, c'est que sa société, créée moins d'un an auparavant, était placée en liquidation judiciaire.



Trois quarts des entreprises en dépôt de bilan finissent en liquidation judiciaire. Pour leurs dirigeants, c'est une part de vie qui s'écroule. PHOTO FLORENT MOREAU - VDNPQR

Trop souvent, aux audiences, « *on prononce l'arrêt de mort des entreprises* », constate Éric Feldmann, le président du tribunal de commerce de Lille Métropole. Certaines même ne passent pas par l'étape du redressement judiciaire. « *Dans ce genre de situation, on pense aux salariés, aux familles. Même s'ils vivent une situation dramatique, les employés sont pris en charge par la société, le régime de garantie des salaires... Ce qu'on n'observe jamais, c'est ce que vit le chef d'entreprise.* »

« Les gens en dépôt de bilan sont lessivés par la vie, essorés par les difficultés. »

Aux audiences d'ouverture de procédures, **95 % des entreprises sont des TPE**. Petites sociétés mais drames immenses. « *Les gens en dépôt de bilan sont lessivés par la vie, essorés par les difficultés. Quand ils sont devant nous, en trente minutes, ils nous font le récit de succès mais aussi d'échecs. Ils sont éprouvés par des difficultés monstrueuses.* » Des boîtes où le patron « *a mis ses économies, il s'est porté caution, il peut même avoir hypothéqué sa résidence principale...* » En quelques minutes, malgré toute la bienveillance dont ils peuvent faire preuve désormais, l'issue ne change pas de nature. « *Vous n'êtes plus propriétaire de rien, c'est la dépossession complète et totale d'un projet de vie.* »

Une aide psychologique

À l'audience, Antoine de la Fouchardière voit des chefs d'entreprises rassérénés par les paroles encourageantes. **D'autres se retrouvent face à l'abîme.** « *Il y a de quoi plonger.* » Si un agriculteur se suicide quotidiennement en France, **on estime qu'un dirigeant de petite entreprise mettrait fin à ses jours tous les deux jours.** « *Et cela dans l'indifférence générale !* » Pour y remédier, il y a quatre ans, le tribunal de commerce de Saintes, en Charente-Maritime, a créé l'association [Apesa France](#) (aide psychologique aux entrepreneurs en souffrance aiguë). Depuis, 42 tribunaux [dont Boulogne-sur-Mer en 2016](#) et Lille Métropole en fin d'année dernière ont mis en place **un système de fiche d'alertes, quand le cas d'un patron laisse craindre un passage à l'acte.** Une procédure qui, si la personne l'accepte, permet de déclencher l'action rapide de psychologues. Sur un an, 24 fiches ont été rédigées.

Ces associations, seulement financées par des dons, démontrent leur utilité pour Éric Feldmann. « *Quatre ou cinq interventions psychologiques permettent dans 90 % des cas d'éviter un suicide. Le coût, c'est entre 350 et 400 euros. Le prix pour sauver une vie... Ça vaut la peine...* »